

J'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet du marché japonais du blé.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous feriez mieux de la poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. Woolliams: Le Japon aurait refusé d'honorer ses engagements en ce qui concerne l'achat du blé canadien, alléguant son trop haut degré d'humidité cette année. Qu'en dit le ministre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, les choses ne sont pas tout à fait comme le dit le député. J'ai vérifié ce matin auprès de la Commission canadienne du blé et de la Commission des grains et l'on m'a dit que nous n'avions reçu aucune réclamation de l'organisme japonais d'achat de produits alimentaires quant à la qualité du blé canadien envoyé au Japon. Toutefois, la qualité du blé américain de la nouvelle campagne agricole ayant été une source de difficultés avec les États-Unis, les Japonais ont demandé à rencontrer les représentants canadiens, en vue de discuter avec eux le problème de la qualité inférieure du blé de la campagne agricole 1968.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, d'après ce que dit le ministre, je conclus que nous avons maintenant perdu ce débouché pour nos ventes de céréales au Japon?

L'hon. M. Pepin: C'est une fausse conclusion.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire exactement, ainsi qu'au peuple Canadien, combien de boisseaux de blé nous pourrions exporter maintenant au Japon, en vertu de nos engagements avec ce pays?

L'hon. M. Pepin: Nous n'avons reçu aucune plainte, je l'ai dit, aucune plainte officielle de la part du Japon à propos des exportations canadiennes de blé. Le Japon veut vérifier la qualité de notre blé à cause des difficultés qu'il a eues avec les exportations de blé des États-Unis. C'est tout à fait normal.

M. Woolliams: Veulent-ils du blé de qualité supérieure ou inférieure?

L'hon. M. Pepin: Je crois que le Japon achète en général du blé de qualité supérieure, soit du blé du Nord n° 2, et qu'il n'y a eu aucune difficulté jusqu'ici. Si des difficultés surgissent, j'en ferai part à la Chambre et au député.

[M. Woolliams.]

[Plus tard]

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, ma question est pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. A cause des rumeurs au sujet des réactions du Japon, à qui nous aurions livré des grains inacceptables, je voudrais savoir quelles mesures ont été prises pour corriger la situation. Pourquoi nos services d'inspection n'ont-ils pas intercepté le grain en mauvais état avant qu'il soit expédié?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, il semble difficile de se faire entendre ce matin. J'ai précisé qu'il s'agissait de grain des États-Unis et non du Canada. Il y aura une réunion au début de la semaine prochaine avec la Commission des grains, la Commission du blé et les autorités japonaises en vue de prévoir les problèmes éventuels. C'est une mesure préventive. Ce n'est pas afin de corriger un dommage qui aurait été subi au cours des dernières semaines.

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre une question complémentaire ayant trait au blé; je lui rappelle aussi la question que j'ai posée hier au sujet de la Société Radio-Canada. Le ministre pourrait-il s'assurer que les faits diffusés par notre service national de nouvelles sont exacts, afin qu'il n'y ait plus de malentendus comme celui qui vient de se produire?

M. l'Orateur: Le député a présenté son instance, et je suppose que le ministre en a pris note.

LES PORTS

ROBERTS BANK—L'ACCORD CONCERNANT LE DROIT D'ENTRÉE ET DE SORTIE

A l'appel à l'ordre du jour.

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Transports si le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique ont passé un accord prévoyant, pour les responsables fédéraux, le droit d'entrée et de sortie sur les chantiers de construction du littoral provincial attendant à Roberts Bank. Si oui, le ministre peut-il indiquer à la Chambre la nature de cet accord?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député fait-il allusion au passage qui permet de traverser la côte pour gagner l'installation portuaire recommandée? Si tel est le sens de sa question, je réponds que nous sommes parvenus,